



Saint Loup sur Thouet, le 17 décembre 2012

Compte-rendu de la CLE du SAGE du Thouet
Le 04/12/2012 à la salle du lac du Cébron, à Saint Loup-Lamairé.

Personnes présentes :

Collèges des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux:

Françoise BÉLY, Vice-Présidente du Conseil Régional de Poitou-Charentes

Alain LAURIOU, Conseiller général de Maine-et-Loire

Pascal BIRONNEAU, Conseiller général des Deux-Sèvres

Claude RIGAUT, Président de la commission biodiversité du Parc Naturel Région Loire-Anjou-Touraine

Jean-Pierre ANTOINE, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.

René CHARRON, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

Bruno LEFÈVRE, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais

Gérard PIERRE, Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur du Bocage

Louis-Marie CHAMPÊME, Vice-Président du SIADE du Pays Thouarsais

Yannick VERGNAULT, Président du Syndicat Mixte d'Adduction en Eau des Deux-Sèvres

Edouard RENAUD, Vice-Président du Syndicat des Eaux de la Vienne

Louis-Marie GRÉGOIRE, Délégué de la Communauté de Communes de l'Argentonnais

Pierre BIGOT, Vice – Président du SIVU des Trois Vallées

André PASSELANDE, Maire de Saint Marin de Sanzay

Dominique SIBILEAU, Maire de Saint Cyr en Bourg

Luc-Alain BERNARD, Maire de Neuil sur Layon

Jean-Marie GERMON, Adjoint au Maire de Somloire

Henri LAURENTIN, Maire de Massognes

Jacques BOCQUIER, Maire de Saint Loup Lamairé

Christophe DEHAY, Conseiller municipal de Saint Varent

Jacques DIEUMEGARD, Maire de Pompaire

Louis ENOND, Maire de Cirières

Joël GOUIGNARD, Maire de Luzay

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

Claude DEVAUD, Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes

Christian BARBIER, Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire

Jean-Paul SOUTIF, Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Claude TALINEAU, Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Jean THARRAULT, Association de Sauvegarde de l'Anjou

François-Marie PELLERIN, Association Poitou-Charentes Nature

Paul PAULY-CALLOT, UFC Que Choisir

Michel GUIONNET, Association des Irrigants des Deux-Sèvres

Jean-Christophe POUVREAU, Association des Irrigants de la Vienne

Louis PERRIN, Syndicat de Valorisation et Promotion des Etangs Poitou-Charentes Vendée

Daniel BEAUMONT, Comité Départemental de Canoë-Kayak de Maine-et-Loire

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

Claude DALLET, Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Marc ANDRÉ, DDT de Maine-et-Loire

Anne-Marie BERTRAND, DDT de la Vienne

Frédéric NADAL, DDT des Deux-Sèvres

Pierre POUGET, DREAL Poitou-Charentes

Lionel RIMBAUD, ARS Poitou-Charentes

Jean-François LUQUET, ONEMA interrégional Centre- Poitou-Charentes

Personnes excusées avec mandat:

Dominique RÉANT, Conseiller Général de la Vienne, a donné mandat à **Bruno LEFÈBVRE**

Personnes excusées :

Alain SAPPEY, Préfecture de la Région Centre et du Loiret, Coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne

Marc RICHEL, Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres

Benoît LE GALLIOT, ONEMA interrégional Bretagne – Pays de la Loire

Dominique PAQUEREAU, Conseiller Général des Deux-Sèvres

Patrice HOUTEKINS, Conseiller municipal de Thouars

Autres participants :

Florence BARRE, Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Gilles DAILCROIX, DDT de Maine-et-Loire

Pierre LACROIX, Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Alexandre CHAIGNEAU, Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire

Aurélié SÉGOVIA, Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres

Ségoène TRICOT, Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

Denis AMBROIS, Comité Départemental de Canoë-Kayak de Maine-et-Loire

Flavie THOMAS, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

Guillaume CHARRUAUD, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

Pierre PÉAUD, SAGE Thouet/ Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

Ninon LERAY, SAGE Thouet

Pierre GOHARD, Animateur du SAGE Thouet

Monsieur CHARRON accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle séance de la CLE du SAGE Thouet. Il annonce que le quorum est atteint et donne ensuite la parole à Pierre GOHARD, animateur du SAGE Thouet, pour annoncer l'ordre du jour et débiter la présentation.

Ordre du jour :

1. **Présentation de la cellule d'animation**
2. **Rappel du contexte du SAGE Thouet**
3. **Budget prévisionnel du SAGE**
4. **Rapport d'activités 2012**
5. **Validation des représentants des usagers au bureau**
6. **Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial**
7. **Eventuelles études portées par le SAGE en 2013**
8. **Actions de communication 2013**
9. **Questions diverses**

1. Présentation de la cellule d'animation

La cellule d'animation du SAGE Thouet est complète depuis le 5 novembre 2012. Elle se compose de 3 personnes :

- **Ninon LERAY**, assistante administrative à mi-temps, en charge du secrétariat, de la comptabilité et de la future animation du site internet du SAGE Thouet.
- **Pierre PÉAUD**, technicien du SAGE à mi-temps, en charge de la réalisation de l'atlas cartographique de l'état initial.
- **Pierre GOHARD**, animateur du SAGE Thouet à temps plein, en charge de l'élaboration du SAGE et de la préparation des séances de la CLE.

2. Rappel du contexte du SAGE Thouet

L'état écologique des masses d'eau, les caractéristiques du bassin versant et la composition de la CLE du SAGE Thouet sont présentés aux membres de la CLE qui se réunissent pour la seconde fois. **Lors du rappel des membres de la CLE, l'animateur du SAGE a oublié de citer la Communauté de Communes de l'Argentonnois.** Il rappelle ensuite les résultats de la désignation par chaque collège de leurs représentants au bureau de la CLE lors de la réunion du 30/01/2012. A cause des conditions météorologiques défavorables, seulement 6 membres du collège des usagers étaient présents lors de cette réunion. De ce fait, les membres retenus se sont questionnés sur la légitimité de leur désignation et ils ont demandé à ce que leur nomination au bureau soit re-débatue lors de la prochaine CLE.

Le collège des usagers devront donc valider ou modifier ses représentants au bureau lors de la séance de ce jour. **L'animateur rappelle, qu'au même titre que la CLE, le bureau se doit d'être représentatif de l'ensemble des usages et des 3 départements.** Ce principe a été acté par les membres du bureau le 20/11/2012.

Depuis son élection le 30/01/2012, plusieurs dossiers ont été soumis à l'avis de la CLE du SAGE Thouet. **Cet avis restera consultatif tout au long de la phase d'élaboration du SAGE.** Le Président de la CLE s'est donc questionné sur la conduite à adopter lors de la réception de ces dossiers. Lors de la réunion de bureau du 20/11/2012, il a été proposé que la CLE donne pouvoir aux membres du bureau pour donner ces avis consultatifs ; tout en sachant que les projets seront ensuite listés en CLE.

Pierre BIGOT se demande si ces dossiers ne pourraient pas être discutés au sein d'une commission spécifique plutôt qu'en bureau.

Le Président de la CLE et les deux Vice-présidents précisent que ceux-ci sont volumineux et que les délais d'instruction sont courts. Il semble difficile de réunir systématiquement une commission à chaque fois qu'un dossier est transmis ; d'autant plus que cet avis reste pour l'instant consultatif.

Pascal BIRONNEAU propose que les membres de la CLE soient destinataires d'un résumé non technique.

Pierre POUGET précise que les CLE sont consultées pour étudier la compatibilité du projet avec le SAGE. C'est un avis d'ordre général et la CLE n'a pas intérêt à multiplier les instances. Le bureau en est déjà une et des nouvelles commissions seront créées pour la rédaction de l'état initial.

François-Marie PELLERIN interroge l'animateur sur la création d'un site internet propre au SAGE Thouet. Les dossiers pourraient y être stockés et rendus accessibles aux membres de la CLE.

Claude DEVAUD propose qu'en attendant la création du site, un mail d'information soit envoyé aux membres de la CLE lorsqu'un dossier est transmis.

Claude DALLEY précise que l'Agence demande un avis de la CLE avant le lancement d'un contrat territorial et sur certains dossiers importants.

Suite à un vote à main levée, le bureau délivrera cet avis consultatif en attendant qu'un site internet soit créé. Les membres de la CLE devront cependant être informés par mail lors de la réception d'un dossier.

L'animateur du SAGE présente ensuite les grandes étapes liées à l'élaboration du SAGE. Il rappelle que l'arrêté inter-préfectoral du 20 décembre 2010 prévoit un délai de 6 ans pour l'élaboration du SAGE Thouet. Un calendrier prévisionnel est ensuite projeté.

3. Budget prévisionnel du SAGE

Le budget prévisionnel est présenté pour l'année 2013. Il détaille les principales dépenses et le taux de participation des différents financeurs. Les participations financières des départements et des régions sont versées selon la règle suivante : 70 % au prorata de la population et 30 % au prorata de la superficie.

Dans les modalités de co-portage du SMVT et de Communauté d'Agglomération de « Saumur Loire Développement », il est prévu de recevoir de contributions solidaires de la part des 15 Communautés de Communes présentes sur le bassin du Thouet ne cotisant pas aux deux structures porteuses. Cette participation à l'autofinancement du SAGE permet d'assoir la légitimité du co-portage (75 communes) à l'échelle du bassin versant du Thouet (193 communes).

4. Rapport d'activités 2012

Ce document présente les activités effectuées depuis juillet 2012 par la cellule d'animation du SAGE. **Il ne s'agit pas du rapport annuel établi par les membres de la CLE sur les travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le périmètre de sa compétence.** Ce rapport sera adopté en séance plénière lors de la prochaine CLE et transmis au Préfet coordonnateur de bassin Loire-Bretagne, au comité de bassin Loire-Bretagne, aux Préfets de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

5. Validation des représentants des usagers au bureau

Comme il l'a été précisé en début de séance, les usagers doivent choisir les 4 représentants qui siégeront au bureau de la CLE du SAGE Thouet. Les représentants provisoires des usagers au bureau sont rappelés. Le Président de la CLE demande aux candidats de se faire connaître.

Jean-Paul SOUTIF, Louis PERRIN, François-Marie PELLERIN et Jean-Christophe POUVREAU reconduisent leur candidature.

Claude DEVAUD considère que le monde agricole n'est pas assez représenté dans ce bureau et propose donc sa candidature.

Louis PERRIN s'interroge sur la possibilité de siéger à 5 représentants des usagers au bureau. Frédéric NADAL informe que le règlement intérieur validé lors de la 1^{ère} réunion de la CLE ne prévoit que 4 représentants des usagers au bureau mais que ce règlement peut être modifié, selon les modalités prévues à cet effet, si la CLE le souhaite.

Pierre LACROIX avait exprimé le souhait d'adhérer au bureau mais il laisse à Jean Paul SOUTIF le soin de représenter les Fédérations de Pêche.

Jean THARRAULT retire également sa candidature au profit de François-Marie PELLERIN pour les associations de protection de l'environnement.

Au total, 5 membres des usagers se sont portés candidats et des élections ont eu lieu.

Voici les résultats du premier tour:

Louis PERRIN : 11 voix

Jean-Christophe POUVREAU : 10 voix

Jean-Paul SOUTIF : 8 voix

François-Marie PELLERIN : 7 voix

Claude DEVAUD : 7 voix

Deux candidats sont ex aequo et un deuxième tour est nécessaire pour les départager :

Claude DEVAUD : 7 voix

François-Marie PELLERIN : 4 voix

Les représentants des usagers au bureau de la CLE sont donc :

Jean-Paul SOUTIF, Fédération de Maine et Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Louis PERRIN, Syndicat de Valorisation et Promotion des Etangs Poitou-Charentes Vendée

Claude DEVAUD, Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes

Jean-Christophe POUVREAU, Association des Irrigants de la Vienne

François-Marie PELLERIN juge regrettable qu'aucune association de protection de l'environnement ne soit présente au bureau. Malgré le résultat d'un vote démocratique, l'équilibre « usages/territoires » ne lui semble pas respecté. Il confirme néanmoins son souhait de travailler avec la CLE, notamment par l'intermédiaire des commissions.

6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial

La 1^{ère} étape de l'élaboration d'un SAGE consiste à rédiger un rapport initial. Ce document constitue un recueil des données et des connaissances existantes sur le périmètre, que ce soit en termes de milieu, d'usages et d'acteurs. Les données collectées sont d'ordres techniques, scientifiques, réglementaires et socio économiques.

Le contenu d'un état initial et des exemples de données recherchées par volets (milieu aquatique, assainissement, eau potable, loisirs,...) sont exposés aux membres de la CLE.

Jean THARRAULT demande si un zonage spécifique à l'érosion des sols (volumes transportées, effets induits, zone de forte concentration en MES) figurera dans l'état initial.

Pierre GOHARD répond que l'état initial doit être complet et actualisé. Il doit évoquer tous les facteurs en lien avec la ressource en eau. L'érosion des sols en fait partie et devra donc être traitée. Il rappelle également que les membres de la CLE sont impliqués dans la

rédaction de ce document et qu'ils doivent faire part des remarques si des données leur semblent manquantes voir erronées.

Louis PERRIN indique qu'une étude sur l'impact des plans d'eau est à disposition de la cellule d'animation. De plus, une étude similaire est actuellement portée par le Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche des Pays de Loire (SMIDAP).

Claude DEVAUD informe que la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres demande la sortie de 50 communes du nord Deux-Sèvres concernées par la Directive « Nitrates » au titre d'une amélioration de la qualité de l'eau.

Jean THARRAULT répond que la qualité de l'eau ne s'améliore pas en Maine-et-Loire. Il évoque la problématique des pesticides et du coût onéreux des analyses nécessaires pour les détecter.

Pierre GOHARD rappelle qu'il est pour l'instant prématuré d'aborder le thème de la qualité de l'eau sur le bassin en CLE. L'état initial permettra de présenter l'évolution de la qualité des eaux superficielles et souterraines du bassin du Thouet sur les dernières années.

La rédaction de l'état initial s'effectuera en régie et s'appuiera sur le porté à connaissance du Préfet des Deux Sèvres, les documents liés aux contrats territoriaux en cours (diagnostics des CTMA et des contrats liés aux pollutions diffuses) et par l'intermédiaire de commissions spécifiques.

Ces commissions ont pour but d'impliquer progressivement les membres de la CLE tout au long de la rédaction de l'état initial. Elles ne devront pas dépasser une trentaine de personnes et elles pourront faire appel à des structures non membres de la CLE.

Trois commissions ont été distinguées :

- **Gestion qualitative de la ressource en eau**
- **Gestion quantitative de la ressource en eau**
- **Gestion et valorisation du milieu naturel et aquatique**

L'adhésion à ces commissions se fera par courrier dès le mois de janvier et les membres du bureau veilleront à faire respecter l'équilibre « territoires/usages ». Des commissions supplémentaires pourront être créées si les membres de la CLE en voient l'utilité.

Le calendrier prévisionnel pour l'année 2013 est présenté. **Les 3 commissions se réuniront en mai 2013 lorsque la cellule d'animation aura récolté l'intégralité des études disponibles et surtout, lorsqu'elle aura rédigé une version provisoire de l'état initial.**

Claude DALLET informe que le SDAGE Loire Bretagne 2009-2015 est en révision avec une consultation du grand public. Les membres des CLE des SAGE le sont également. Il demande à l'animateur comment la CLE du SAGE pourra répondre à cette consultation avant avril 2013 alors que la prochaine CLE n'est prévu que pour juin 2013.

Pierre GOHARD annonce qu'une réponse a déjà été envoyée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Elle mentionne, qu'étant donné son niveau d'avancement, la CLE du SAGE Thouet n'est pas en mesure de donner un avis objectif sur le SDAGE en cours. Un questionnaire sur les questions importantes relatives au futur SDAGE a été remis à chaque membre de la CLE. Néanmoins, cette question aurait mérité d'être ajoutée à l'ordre du jour pour indiquer la perception de chacun. René CHARRON indique qu'il prendra contact avec l'Agence pour prendre les dispositions adéquates pour répondre à cette consultation. Claude DALLET propose de présenter lors de la prochaine CLE le processus de révision du SDAGE.

Une nouvelle CLE se réunira en juin 2013 pour faire le bilan de ces commissions et identifier les éventuels manques qui pourront faire l'objet d'études complémentaires.

7. Eventuelles études portées par le SAGE en 2013

En général, les études complémentaires sont conduites lorsque des données manquantes sont identifiées dans l'état initial. Ce point a été ajouté car la présence de nombreux plans d'eau est une problématique forte sur le bassin du Thouet, située en Zone de Répartition des Eaux. Elle devra donc être obligatoirement prise en compte. Néanmoins, le Président et les Vice-présidents jugent prématurés de lancer cette étude avant un premier bilan des commissions. **Des études pourront donc être lancées par le SAGE en 2013 à condition que ce besoin soit exprimé par la majorité des membres de la CLE, à l'issue des commissions.**

8. Actions de communication 2013

Une lettre du SAGE sera envoyée 2 fois par an (mars et octobre) aux 193 communes et aux 22 Communautés de Communes comprises dans le bassin versant du Thouet. Les collectivités seront donc régulièrement informées des décisions prises au sein de la CLE. Cette lettre, format A4 recto verso, sera également diffusée aux membres de la CLE et aux syndicats de rivière, d'adduction d'eau potable, d'assainissement et de Pays et mise en ligne lorsqu'un site internet sera créé. Les communes comprises dans le SAGE seront destinataires des comptes rendus de CLE, à partir du moment où ils auront été validés par les membres de la CLE et par le Préfet coordonnateur de bassin.

François-Marie PELLERIN souligne l'importance d'effectuer des journées de formation, notamment à destination des élus, afin de bien appréhender certaines problématiques.

Suite aux décisions prises concernant les avis sur dossier, une page internet sera créée pour permettre aux membres de la CLE d'accéder aux comptes-rendus des commissions thématiques, bureaux et CLE.

Alexandre CHAIGNEAU propose d'inclure un espace « intranet » pour permettre aux membres de la CLE d'accéder aux dossiers du SAGE ; notamment ceux soumis pour avis consultatif.

Claude DALLET propose qu'un onglet propre au SAGE soit ajouté sur le site du SMVT.

Yannick VERGNAULT tient à ce que le site du SAGE soit déconnecté de celui du SMVT.

9. Questions diverses

Aucune question n'est posée. René CHARRON remercie les participants pour leur présence et les informe que le compte rendu et le courrier d'adhésion aux commissions seront transmis fin décembre/début janvier.



SAGE
THOUE
Ouvr. Sèvres • Vieille • Maine et Loire

VALLÉE DU
THOUE
De l'Yves au Rives

SAUMUR
agglo

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
du bassin versant du Thouet

Séance de la CLE - 04/12/2012 -



Ordre du jour



1. Présentation de la cellule d'animation
2. Rappel du contexte du SAGE Thouet
3. Rapport activités 2012
4. Budget prévisionnel pour 2013
5. Validation des représentants des usagers au bureau
6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial
7. Eventuelles études portées par le SAGE en 2013
8. Actions de communication 2013
9. Questions diverses



Ordre du jour



1. **Présentation de la cellule d'animation**
2. Rappel du contexte du SAGE Thouet
3. Rapport activités 2012
4. Budget prévisionnel pour 2013
5. Validation des représentants des usagers au bureau
6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial
7. Eventuelles études portées par le SAGE en 2013
8. Actions de communication 2013
9. Questions diverses

3 personnes composent la cellule d'animation du SAGE Thouet :

- **Ninon LERAY**: Assistante administrative à mi-temps, en poste depuis le 17/07/2012
- **Pierre PÉAUD**: Technicien SAGE à mi-temps, en poste depuis le 05/11/2012
- **Pierre GOHARD**: Animateur du SAGE Thouet à temps plein, en poste depuis le 16/07/2012

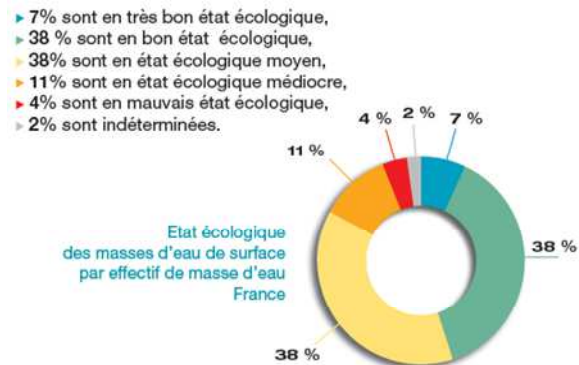
Ordre du jour



1. Présentation de la cellule d'animation
2. **Rappel du contexte du SAGE Thouet**
3. Rapport activités 2012
4. Budget prévisionnel pour 2013
5. Validation des représentants des usagers au bureau
6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial
7. Eventuelles études portées par le SAGE en 2013
8. Actions de communication 2013
9. Questions diverses

Introduction

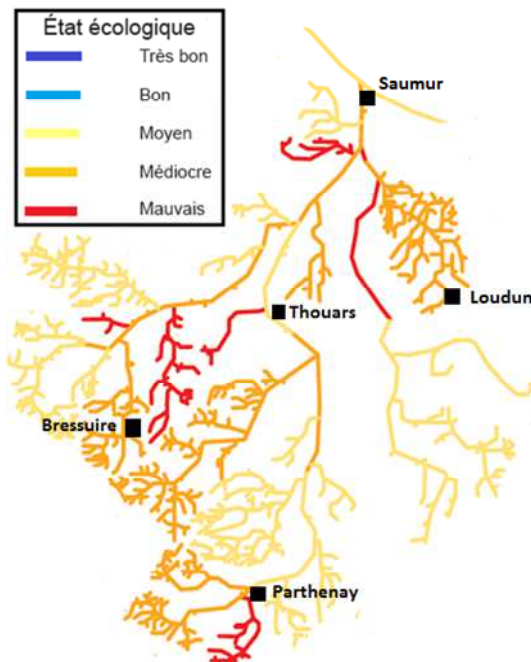
- Directive Cadre sur l'Eau de 2000
 - ↳ Impose aux pays membres de l'UE d'atteindre un « bon état écologique » des cours d'eau avant 2015
- Les SDAGE fixent les grandes orientations de préservation et de mise en valeur des milieux aquatiques.
- Les services de l'Etat et les collectivités mettent en place des SAGE pour atteindre cet objectif localement.



Etat écologique des masses d'eau en France (ONEMA, 2009)

Enjeux pré-identifiés par le SDAGE Loire Bretagne

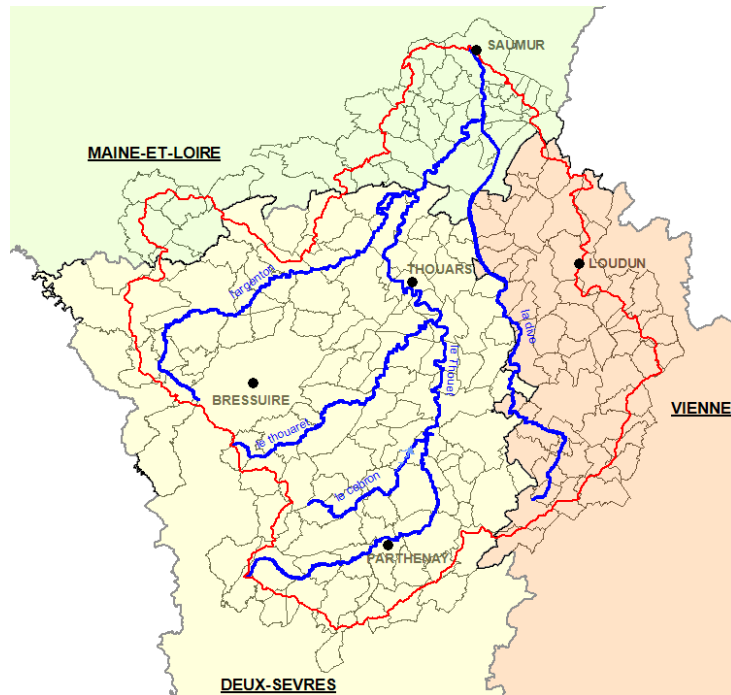
- Le développement de ressources alternatives et la sécurisation en eau potable;
- La reconquête de la qualité des eaux de surface;
- La gestion quantitative de la ressource;
- La protection des têtes de bassin versant et des Espaces Naturels Sensibles (ENS);
- Le devenir et la gestion des ouvrages en vue du rétablissement d'une connectivité amont-aval des cours d'eau;
- La valorisation touristique et la maîtrise des loisirs liés à l'eau.



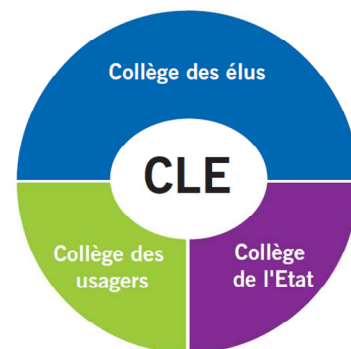
Etat écologique des masses d'eau du bassin versant du Thouet (ONEMA, 2010)

Arrêté du périmètre : 20/12/2010

- 3 385 km²
- 2 régions
- 3 départements :
 - Deux-Sèvres: 65 %
 - Vienne: 22 %
 - Maine-et-Loire: 13 %
- 22 CDC / CA
- 193 communes
- 234 000 habitants
- 2423 km de rivière:
 - BV du Thouet: 1 081 km²
 - BV de la Dive: 1 037 km²
 - BV de l'Argenton: 780 km²
 - BV du Thouaret: 309 km²
 - BV du Cébron : 164 km²

**Périmètre du SAGE Thouet (DDT 79, 2010)****Arrêté de la CLE: 14/11/2011**

- Une gestion intégrée implique une organisation concertée de l'ensemble des acteurs de l'eau.
- Constitution d'une CLE composée de:
 - **Au moins 50% des représentants des collectivités**
(Mairies, syndicats, Communauté de Communes, CG, CR)
 - **Au moins 25% des représentants des usagers**
(Irrigants, association de protection de l'environnement, pêcheurs, chambre d'agriculture, CCI)
 - **Au plus 25% des représentants des services de l'Etat**
(DREAL, ONEMA, AELB, DDT)
- Instance décisionnelle et de débat en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE.
- La CLE se réunit 2 à 3 fois par an
- 62 membres à la CLE du SAGE Thouet



Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (32 membres)

Organisme	Désignation
Conseil Régional de Poitou-Charentes	Françoise BÉLY, Vice-Présidente
Conseil Régional des Pays de la Loire	Régis DANGREMONT, Conseiller Régional
Conseil Général des Deux –Sèvres	Pascal BIRONNEAU, Conseiller Général Dominique PAQUEREAU, Conseiller Général
Conseil Général du Maine-et-Loire	Alain LAURIOU, Conseiller Général
Conseil Général de la Vienne	Dominique RÉANT, Vice-Président
Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT)	René CHARRON, Président
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des 3 Vallées (SIVU 3 Vallées)	Pierre BIGOT, Vice-Président
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Pays Thouarsais (SIADE)	Louis-Marie CHAMPÊME, Vice-Président
Syndicat des Eaux de la Vienne (SIVEER)	Edouard RENAUD, Vice-Président
Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau des Deux-Sèvres (SMAEDS)	Yannick VERGNAULT, Président
Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement »	Jean-Pierre ANTOINE, Vice-Président
Communauté de Communes du Pays Loudunais	Bruno LEFÈBVRE, Vice-Président
Communauté de Communes Cœur de Bocage	Gérard PIERRE, Vice-Président
Communauté de Communes de l'Argentonnais	Louis Marie GREGOIRE
Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine	Claude RIGALT, Président de la commission biodiversité

Organisme	Désignation
Mairie de Saint Loup-Lamairé	Jacques BOCQUIER, Maire
Mairie de Saint Varent	Christophe DEHAY, Conseiller Municipal
Mairie de Pompaire	Jacques DIEUMEGARD, Maire
Maire de Cirières	Louis ENOND, Maire
Maire de Luzay	Joël GOUIGNARD, Maire
Mairie de Thouars	Patrice HOUTEKINS, Conseiller municipal
Mairie de Saint Martin de Sanzay	André PASSELANDE, Maire
Mairie d' Ulcot	Pascal PILOTEAU, Maire
Mairie de Champigny le Sec	Robert LEDUC, Maire
Mairie de Chouppes	Benoît PRINCAY, Maire
Mairie de Maisonneuve	Jean-Michel MARTEAU, Maire
Mairie de Massognes	Henry LAURENTIN, Maire
Mairie de Saint Cyr en Bourg	Dominique SIBILEAU, Maire
Mairie de Nueil sur Layon	Luc-Alain BERNARD, Adjoint au Maire
Mairie des Ulmes	Didier GUILLAUME, Maire
Mairie de Somloire	Jean-Marie GERMON, Adjoint au Maire

Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (16 membres)**Désignation**

Chambre Régional d'Agriculture Poitou-Charentes
Chambre d'Agriculture de Maine et Loire
Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire
Syndicat de la Propriété Privée Rurale des Deux-Sèvres
Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Association de la Sauvegarde de l'Anjou
Association Poitou-Charentes Nature
Union Fédérale des Consommateurs « Que Choisir » des Deux-Sèvres
Association des Eleveurs des Deux-Sèvres
Association des Irrigants des Deux-Sèvres
Association des Irrigants de la Vienne
Association des Amis des Moulins des Deux-Sèvres, Bocage vendéen, Gâtine
Syndicat des Propriétaires Fermiers Exploitants d'Etangs Poitou Vendée
Comité Départemental de Maine-et-Loire de Canoë-Kayak
Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (14 membres)**Désignation**

Préfecture de la Région Centre et du Loiret, Coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne
Préfecture de la Région Poitou-Charentes et de la Vienne
Préfecture des Deux-Sèvres
Préfecture de Maine-et-Loire
Direction Générale de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire
Délégation Interrégionale de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques Centre-Poitou Charentes
Délégation Interrégionale de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques Bretagne – Pays de la Loire
Service Départemental de Maine-et-Loire de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé de Poitou-Charentes
Direction Départementale des Territoires de la Vienne
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire
Direction Départementale des Territoires des Deux-Sèvres

1^{er} CLE du SAGE Thouet : 30/01/2012

2. Rappel du contexte du SAGE Thouet

Election du Président / Vice- Présidents de la CLE:

↳ **René CHARRON:**
Président de la CLE, Président du SMVT

Jean Pierre ANTOINE:
1^{er} Vice-Président de la CLE, Vice – Président de la CASLD

Bruno LEFEBVRE :
2^{ème} Vice-Président de la CLE, Vice-Président de la CCPL



Election des 2 structures porteuses

↳ **SMVT et Saumur AGGLO**

Election des 16 membres du bureau

↳ **Election au sein du collège des collectivités et des services de l'Etat**
Election provisoire du collège des usagers



2. Rappel du contexte du SAGE Thouet

Les membres du bureau de la CLE du SAGE Thouet

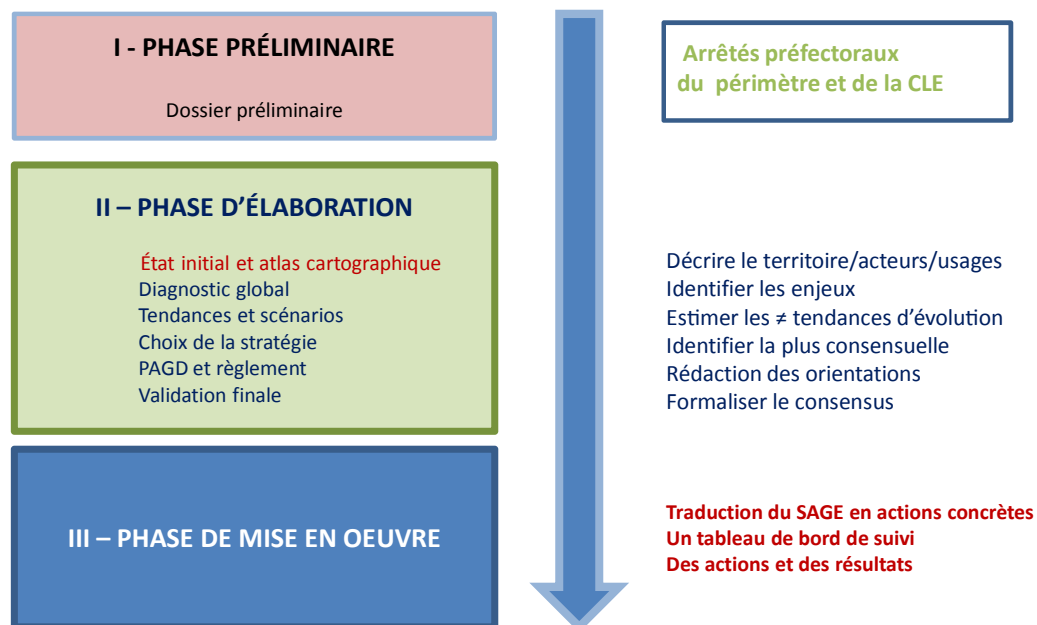
Organisme	Désignation
Conseil Régional Poitou-Charentes	Mme Françoise BELY
Conseil Général du Maine et Loire	M. Alain LAURIOU
Conseil Général des Deux-Sèvres	M. Dominique PAQUEREAU
Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet	M. René CHARRON
Communauté d'Agglomération Saumur Loire développement	M. Jean-Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Loudunais	M. Bruno LEFEBVRE
Communauté de Communes Cœur du Bocage	M. Gérard PIERRE
SIVEER	M. Edouard RENAUD
Fédération de Maine et Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	M. Jean-Paul SOUTIF
Association Poitou-Charentes Nature	M. François-Marie PELLERIN
Association des Irrigants de la Vienne	M. Jean Christophe POUVREAU
Syndicat de Valorisation et de Promotion des Etangs de Poitou- Charentes Vendée	M. Louis PERRIN
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Mme Florence BARRE
DDT des Deux-Sèvres	M. Frédéric NADAL
DREAL Poitou-Charentes	M. Pierre POUGET
ONEMA Inter-région Centre - Poitou-Charentes	M. Patrick BERTRAND

Liste des avis sur dossier

- Aménagement foncier agricole et forestier sur les communes de Marnes (79) et sur la commune de Noirlieu (79).
- Création du domaine Center Parcs sur les communes de Morton et de Les Trois Moutiers (86).
- Desserte routière du complexe de loisirs Center Parcs sur les communes de Saint Léger de Montbrillais et Les Trois Moutiers (RD347/CD49).
- Réalisation d'un diagnostic environnemental à l'échelle de la CC du Saint Varentais (79).
- Réalisation d'un inventaire ZH pour 49 communes du Pays de Gâtine (79).
- Création d'une ZAE « Viennoполе du Mirebalais » près de Chouppes (86).

Implication du SAGE dans chaque projet susceptible d'avoir un impact sur les milieux aquatiques et naturels

Un délai d'élaboration fixé à 6 ans



Les différentes étapes de l'élaboration d'un SAGE (Gesteau, 2011)

Calendrier prévisionnel d'élaboration

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Etat initial						
Diagnostic						
Tendances						
Scénarios						
Stratégie						
Rédaction du SAGE						
PAGD						
Règlement, relecture juridique						
Rapport environnemental						
Adoption par la CLE						
Consultation						
Adoption du SAGE par Arrêté inter- préfectoral						

Ordre du jour



1. Présentation de la cellule d'animation
2. Rappel du contexte du SAGE Thouet
3. **Rapport activités 2012**
4. Budget prévisionnel pour 2013
5. Validation des représentants des usagers au bureau
6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial
7. Eventuelles études portées par le SAGE en 2013
8. Actions de communication 2013
9. Questions diverses

- **Création Logo / Identité graphique pour le SAGE Thouet**
- **Recueil de données et recherche méthodologique pour la rédaction de l'état de lieux**
- **Organisation de rencontres entre l'ensemble des Communautés de Communes et le Président et les Vice-présidents de la CLE du SAGE Thouet**
- **3 réunions de travail avec le Président / Vice-présidents**
- **Présentation du SAGE aux techniciens de rivière et animateurs Re-sources**
- **Participation aux journées thématiques :**
 - Rencontre animateurs et techniciens de rivière à Loches
 - Communiquer et sensibiliser sur le SDAGE à Tours
 - Journée CRBV à Nantes
- **Suivi des dossiers :**
 - SCOT du grand Bressuirais
 - Inventaire des zones humides sur le pays de Gâtine
 - Déconnection et création de plans d'eau par la Chambre d'Agriculture 79



Ordre du jour



1. Présentation de la cellule d'animation
2. Rappel du contexte du SAGE Thouet
3. Rapport activités 2012
4. **Budget prévisionnel pour 2013**
5. Validation des représentants des usagers au bureau
6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial
7. Eventuelles études portées par le SAGE en 2013
8. Actions de communication 2013
9. Questions diverses

Le montage financier est effectué pour 6 ans (durée de la phase d'élaboration du SAGE THOUET).

DEPENSES / AN		€ TTC	RECETTES / AN		€ TTC
Cellule animation - Salaires chargés - Frais fonctionnement	60%	78 701,50 62 251,60 16 449,80	REGIONS POITOU-CHARENTES (16 962,94€) PAYS DE LOIRE (2 642,29€)	15 %	19 605,23
Communication	8%	10 000,00	DEPARTEMENTS 86 (3 309,49€), 79 (11 804,64€) 49 (4 791,10 €)	15 %	19 605,23
Etudes	32%	42 000,00	AGENCE DE L'EAU	50 %	65 375,75
TOTAL	100%	130 701,50	SMVT – SAUMUR AGGLO CONTRIBUTIONS SOLIDAIRES	10 % 10 %	13 070,15 13 070,15
			TOTAL	100%	130 701,50

Soit un BP de 784 209 € sur 6 ans
(financé à 80%)

- Les participations financières des Départements et Régions seront versées selon la règle suivante :
70 % au prorata de la population et 30 % au prorata de la superficie.
- Afin d'asseoir la légitimité du co-portage, il est prévu de percevoir des contributions solidaires de la part des collectivités situées sur le bassin versant et non couvertes par le SMVT ou SAUMUR AGGLO.

Ordre du jour



- Présentation de la cellule d'animation
- Rappel du contexte du SAGE Thouet
- Rapport activités 2012
- Budget prévisionnel pour 2013
- Validation des représentants des usagers au bureau**
- Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial
- Eventuelles études portées par le SAGE en 2013
- Actions de communication 2013
- Questions diverses



Ordre du jour



1. Présentation de la cellule d'animation
2. Rappel du contexte du SAGE Thouet
3. Rapport activités 2012
4. Budget prévisionnel pour 2013
5. Validation des représentants des usagers au bureau
6. **Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial**
7. Eventuelles études portées par le SAGE en 2013
8. Actions de communication 2013
9. Questions diverses

6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial

Etat des lieux = 1^{ère} étape de l'élaboration du SAGE

ETAT DES LIEUX	<u>Etat initial</u>	Constitue un recueil des données et des connaissances existantes sur le périmètre, que ce soit en terme de milieu, d'usages et d'acteurs. Seront collectées à la fois des données techniques, scientifiques, réglementaires et socio-économiques.
	<u>Diagnostic</u>	Synthèse de toutes les informations concernant le périmètre, en analysant les liaisons usages/milieus, la satisfaction des usages et les comportements des différents acteurs. Identifie et hiérarchise les enjeux.
	<u>Tendances et scénarios</u>	L'objectif de cette étape est de se projeter dans le futur en estimant les tendances d'évolution des usages, de leurs impacts sur le milieu. Les grandes tendances d'évolutions actuelles permettent ainsi de décrire un état probable de la ressource et des milieux à différentes échéances (2015, 2020, 2025,...)

Contenu de l'état initial

- Contexte réglementaire (DCE/SDAGE/SAGE/LEMA)
- Acteurs et politiques du territoire
- Présentation générale du territoire
- Qualité des eaux de surface et souterraines
- Analyse du milieu naturel
- Analyse du milieu aquatique
- Analyse des usages

(AEP, AC et ANC, rejets agricoles et industriels, carrières, loisirs liés à l'eau, hydroélectricité, inondation/ruissellement...)

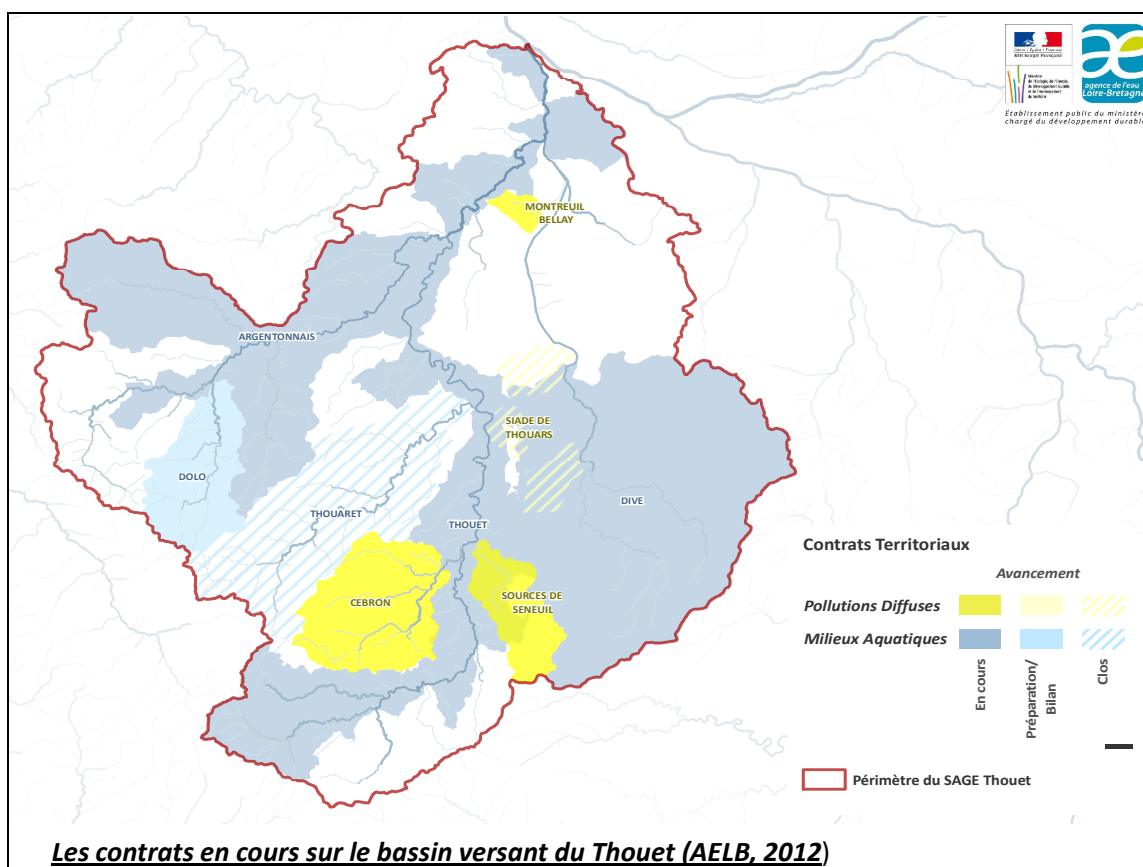
Rédaction en interne de l'état initial et de son atlas cartographique



<u>Volets</u>	<u>Données recherchées</u>	
Milieu physique	Situation géographique, contexte climatique, géologique, hydrogéologique, pédologique et anthropique (démographie, SCOT, PLU et cartes communales), occupation du sol;	
Milieu naturel	Zones inscrites au réseau NATURA 2000, ZNIEFF, ENS, ZICO, trame verte et trame bleue, APB, inventaire des zones humides, inventaire des plans d'eau;	
Milieu aquatique	Hydrologie et régime hydrologique, pente moyenne des cours d'eau, caractéristiques géomorphologies, classement piscicole et peuplement actuel, reproduction des espèces piscicoles, état physique de la berge, végétation aquatique et rivulaire, inventaire des ouvrages hydrauliques, taux d'étagement, plantes invasives;	
Qualité des eaux superficielles et souterraines	Etats écologiques et chimiques des masses d'eau du bassin versant, échéance d'atteinte du bon état, données physico-chimique par stations et par captages (nitrates, phosphates, pesticides), données biologiques (IBGN, IPR, IBD);	
U S A G E S	Assainissement	Zonage d'assainissement, inventaire des STEP, filière, capacité (EH), débit nominal, conformité avec les exigences européennes (MES, DCO, DBO5, NK,PT);
	Eau potable	Localisation des captages, besoins et prélèvements de l'AEP, population desservie, programme d'actions sur les AAC, prix de l'eau et évolution des besoins;
	Agricole	Volume prélevé pour l'irrigation et l'élevage, recensement des exploitations, données liées aux ICPE, SAU, plans d'épandage, MAE, abreuvoirs;
	Industrie	Volume prélevé, données liées aux ICPE et SEVESO, sites et sols pollués, décharges, rejets, schéma départementaux des carrières;
	Risques	Historique des crues, Atlas des zones inondables, PPRI;
	Hydroélectricité	Evaluation du potentiel hydroélectrique;
	Loisirs	Zones de baignade, AAPPMA, tourisme, golfs, étangs de pêche, itinéraire grande randonnée, canoë-kayak.

La rédaction de l'état initial s'appuie sur :

- **Le Porté à Connaissance transmis par le Préfet des Deux-Sèvres, Préfet Coordinateur du bassin du Thouet**
- **Les documents liés aux contrats en cours sur le bassin (CTMA, Contrats territoriaux)**
- **La création de commissions thématiques**



Propositions de 3 commissions:

- **Gestion qualitative de la ressource en eau**
 - Réduction des pollutions domestiques / agricoles / industrielles
 - Préservation de la ressource AEP (Périmètre de protection de captage)
- **Gestion quantitative de la ressource en eau**
 - Partage de la ressource en eau (milieu, AEP, agricole, industrie)
 - Gestion des prélèvements en période d'étiage
- **Gestion et valorisation du milieu naturel et aquatique**
 - Entretien / Restauration des cours d'eau et zones humides
 - Continuité écologique (gestion des ouvrages)
 - Valorisation de la rivière (loisirs, tourisme)

- L'adhésion aux commissions se fera par courrier.
- Les 1^{ères} commissions se réuniront une fois qu'une base concrète de l'état initial aura été rédigée.
- Les thématiques transversales seront traitées dans chaque commission (eau potable, plans d'eau,...)
- De nouvelles commissions pourront être créées ultérieurement (socio-économique, géographique,...)

Calendrier de travail pour 2013

2013	Etat initial	Diagnostic	Commissions techniques	Bureau de CLE	CLE	
Janvier						Composition des commissions. Rédaction de l'état initial en régie.
Février						
Mars						
Avril						
Mai						Présentation des différents volets de l'état initial aux commissions. Identification des études complémentaires
Juin						Présentation de l'avancement de l'état initial Lancement du diagnostic Validation des études complémentaires
Juillet						Complément état initial
Août						↓
Septembre						
Octobre						Présentation de l'état initial complété
Novembre						
Décembre						Validation d'un état initial provisoire Suivi Diagnostic / Etudes complémentaires



Ordre du jour



1. Présentation de la cellule d'animation
2. Rappel du contexte du SAGE Thouet
3. Rapport activités 2012
4. Budget prévisionnel pour 2013
5. Validation des représentants des usagers au bureau
6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial
7. **Eventuelles études portées par le SAGE en 2013**
8. Actions de communication 2013
9. Questions diverses



Ordre du jour



1. Présentation de la cellule d'animation
2. Rappel du contexte du SAGE Thouet
3. Rapport activités 2012
4. Budget prévisionnel pour 2013
5. Validation des représentants des usagers au bureau
6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial
7. Eventuelles études portées par le SAGE en 2013
8. **Actions de communication 2013**
9. Questions diverses



Ordre du jour



1. Présentation de la cellule d'animation
2. Rappel du contexte du SAGE Thouet
3. Rapport activités 2012
4. Budget prévisionnel pour 2013
5. Validation des représentants des usagers au bureau
6. Méthodologie envisagée pour la rédaction de l'état initial
7. Eventuelles études portées par le SAGE en 2013
8. Actions de communication 2013
9. **Questions diverses**



Merci de votre attention